

Journée des personnes âgées

Et pour utiliser le qualificatif qu'il vient... Monsieur le Président, quand on connaît la façon dont les personnes âgées vivent, quand on rencontre ces mêmes personnes âgées et qu'elles nous disent: Monsieur le député, je suis obligé de choisir mon logement en fonction de ce que je reçois.

Et dans un très grand nombre de cas, monsieur le Président, ces personnes âgées, qui, comme mes collègues l'ont reconnu si bien, ont contribué à la construction du pays, ont contribué à nous donner ce que nous avons aujourd'hui, et face à ces besoins essentiels, on leur dit: Écoutez, vous avez une part de sacrifices, vous avez des obligations et vous allez devoir participer en renonçant à l'indexation de ce qui apparaît dans les circonstances un strict minimum essentiel à leur survie.

Aujourd'hui, on discute sur la pertinence d'organiser une «Journée», et je pense que c'est encore là une preuve absolument incroyable jusqu'à quel point ce gouvernement est odieux et irresponsable face à une cause de l'importance des personnes âgées, personnes âgées qui il y a très peu de temps venaient ici à Ottawa pour crier à l'injustice, personnes âgées qui venaient ici à Ottawa pour dire: Messieurs qui administrez le pays, on a besoin de ce qui nous apparaît être essentiel, on a besoin pour arriver à se nourrir convenablement non seulement de ce que vous nous donnez mais d'un peu plus et on ne veut en aucune façon perdre notre indexation. Et on dit à ces personnes: Écoutez, vous avez des enfants à l'université, il va falloir que vous vous serriez la ceinture pour nous permettre, à nous gouvernement, de leur en donner un peu plus. Mais je vous dis bien honnêtement: vous n'allez pas dans vos circonscriptions, vous ne conversez pas avec ces personnes âgées, vous êtes, en d'autres termes, complètement «déconnectés» de la réalité.

Monsieur le Président, à peine quelques mois après cet affront historique à l'endroit des personnes âgées, voici qu'à la Chambre on dit: on va faire une «journée nationale» pour la cause des personnes âgées. Moi je pense que c'est les gifler, c'est leur faire un affront absolument inqualifiable; c'est à se demander si cela va réussir à faire pardonner, à faire oublier ce qu'on vient de leur faire il y a à peine quelques mois.

Monsieur le Président, les personnes âgées sont des personnes extrêmement responsables, des personnes qui, au fil des années, ont développé une sagesse qui constitue une véritable richesse pour notre pays, des personnes qui, dans des périodes difficiles, dans des périodes pénibles, sont capables de comprendre le bon sens, des personnes qui vont accepter volontiers de faire des sacrifices et de s'associer à des mesures intelligentes, mais ces mêmes personnes ne sont pas imbéciles, ces mêmes personnes voient très bien tous les jours ce que vous faites depuis que vous êtes au pouvoir, ces mêmes personnes sont conscientes qu'il y a à peine quelques heures vous vouliez que l'on adopte en toute hâte un chèque en blanc de 800 millions de dollars et plus à l'endroit de personnes très bien nanties, ces mêmes personnes ne comprennent pas et n'acceptent carrément pas cette façon d'administrer le pays.

Or, monsieur le Président, je pense qu'il faut tout simplement être effronté pour nous présenter une mesure aussi incompréhensible, une mesure qui, à mon avis, comme je l'ai dit il y a quelques instants, est un véritable affront à ces gens qui ont travaillé toute leur vie et qui sont à la merci maintenant, en 1985, de la société qu'ils ont eux-mêmes construite, qu'ils ont eux-mêmes développée, à la merci d'un petit chèque sur lequel ils n'ont aucune espèce de contrôle et sur lequel ils

attendent impatiemment pour se payer des choses tout simplement essentielles. Ces personnes qui encore là, comme je le disais, sont obligées de planifier des mois à l'avance des dépenses qui, pour nous qui sommes leurs cadets, bien souvent représentent des choses farfelues, des choses dont on pourrait volontiers se passer, mais ces personnes-là ont besoin, ont un criant besoin de l'entier et de la totalité de ce qu'on leur donne d'une part, et la seule façon de faire au futur... au devenir... c'est l'attente d'avoir la partie que l'on qualifie d'indexation, et en avant de nous, on nous dit: ils sont d'accord, ils sont responsables, ils sont prêts à être privés de cette indexation, et on nous dit: Écoutez, on est pour l'universalité mais on est contre l'indexation.

Les personnes âgées ont eu l'occasion, et vous vous en souvenez très bien et vous allez vous en souvenir longtemps, je vous prie de me croire, que cette indexation-là c'est une question vitale pour eux, et aujourd'hui, pour vous faire oublier, vous faire pardonner cet affront historique, vous leur offrez de participer à une journée nationale. Je pense que c'est la preuve qui saute aux yeux de votre sens carrément irresponsable d'administrer le pays en vous attaquant directement à ces personnes, dont nous les plus jeunes avons un besoin évident et dont nous, en partie, au niveau de nos responsabilités, nous avons une obligation d'être en arrière de ces personnes-là, de les défendre, ce que vous semblez carrément oublier depuis que vous êtes ici.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable député de Laurier (M. Berger) a la parole. Il reste 30 secondes.

• (1840)

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, je voulais juste dire pour ma part que moi aussi je n'en reviens pas de la déclaration du député de Beauharnois-Salaberry (M. Hudon) quand il dit qu'enlever l'indexation des allocations familiales et de la pension de sécurité de la vieillesse ce n'est pas la même chose qu'enlever l'universalité. On voit qu'il ne comprend pas du tout le fond de la question.

Monsieur le Président, cette semaine...

M. Guilbault (Saint-Jacques): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable député de Saint-Jacques (M. Guilbault) invoque le Règlement.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Je m'excuse d'interrompre l'honorable député qui a la parole.

Monsieur le Président, il semble y avoir des difficultés sur l'interprétation de l'arrangement qui s'est produit à la Chambre il y a environ une heure. Pourrais-je demander à Votre Honneur d'en faire la lecture afin que tout le monde soit assuré de son contenu?

Le président suppléant (M. Charest): Je n'ai pas en main le texte comme tel. Ma compréhension de l'entente intervenue à la Chambre au moment où ce débat a commencé est la suivante: c'est qu'à 18 h 41, au moment où le débat aurait été terminé, le Président soumettrait la question à la Chambre, qu'il n'y aurait pas de vote enregistré sur la question. C'est ce que j'ai l'intention de faire dans les minutes qui vont suivre. Ce qui veut dire qu'il n'y aurait pas...

[Traduction]

Qu'il n'y aurait pas de vote inscrit sur cette motion.